

OCTOBRE 2019



Vivre au Guilvinec



www.leguilvinec.com

p. 3 à 5
Rentrée et
petite enfance

p. 6 à 8
Les travaux
en cours

p. 9 à 11
Toutes les
activités

le Guilvinec
vue sur océan

SOMMAIRE

DOSSIERS

- La rentrée scolaire..... p. 3
Petite enfance..... p. 4 & 5
Travaux et cadre de vie.....p. 6, 7 & 8

ANIMATIONS

- Les activités des associations..... p. 9
Les activités du CLC p. 10 & 11
Retour sur l'été p. 12

VIE LOCALE

- Ça bouge... au Guilvinec !..... p.13

HISTOIRE

- Une page d'histoire p.14 & 15
Infos pratiques p.15

INFORMATIONS

- Recensement de la population - CentoLive p.16



Magazine édité par la mairie du
Guilvinec, 33 rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau
Comité de rédaction :
Gaëlle Le Gall, Sylvie Barbet,
Claudia Durand
Crédits photos : Mairie,
René - Claude Daniel, Pierre-
Jean Berrou
Conception et réalisation :
Claudia Durand, Gaëlle Le Gall
Imprimé en 2500 exemplaires
par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le
magazine, vous pouvez contacter
la mairie. Des exemplaires sont à
votre disposition.

EDITO



Chers amis

Ça y est, l'été s'en est allé et l'heure de la rentrée a sonné pour les petits et les grands. Les écoliers ont repris leurs cartables et les plus petits peuvent aujourd'hui profiter de la toute nouvelle offre d'accueil qui leur est réservée : en effet, la crèche Ti Liou vient d'emménager dans notre ancienne école maternelle.

Quant à nous, leurs aînés, nous espérons bien sûr garder vivaces les souvenirs de nos vacances ensoleillées, même si la perspective de reprendre le collier nous a fait oublier quelque peu les joies du farniente estival.

Alors vous découvrirez dans ces pages ce que le Centre des Loisirs et nos différentes associations guilvinistes vous proposent, outre les animations ponctuelles, pour meubler et égayer la grisaille de l'hiver. Je gage que chacun y trouvera une occupation à son goût.

Je vous invite aussi à consulter régulièrement aussi notre page Facebook, notre site internet et le panneau électronique de la rue Jacques de Thézac, pour vous tenir informés des événements à venir.

Et comme à l'ordinaire, nous vous donnons quelques informations sur les travaux en cours dans la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,
Jean Luc Tanneau

La rentrée scolaire



L'école Jean Le Brun

Pour cette rentrée 2019-2020, l'école Jean Le Brun accueille 66 élèves, répartis entre la maternelle - dont s'occupe la directrice, Isabelle Fuerst -, la classe de cycle 2 de Gérald Jéhanno, et la classe de cycle 3 de Valérie Ménez.

Du nouveau à l'agenda des élèves des cycles 1 et 2 : ils pourront bénéficier cette année d'interventions hebdomadaires en breton.

Les projets de l'école tournent autour du développement durable et de la culture bretonne. Ainsi, pour le festival des épouvantails, ils confectionnent une bigoudène et un marin pêcheur avec des matériaux recyclés.



L'école Sainte-Anne

A l'école Sainte-Anne, les élèves ont été répartis en cinq classes : les PM et MS, avec Emmanuelle Moreau, les GS, avec Florence Le Cardiet, les CP avec la directrice, Marie Renaud (remplacée par Ronan Dufleit le vendredi pour sa journée de décharge), les CE1 et CE2 avec Marine Doaré, et enfin les CM1 et CM2 avec Anne Raphalen, remplacée les vendredis par une nouvelle enseignante, Gaëlle Le Cossec.

Le projet d'école 2019-2020 portera sur le climat scolaire : « On apprend mieux quand on est heureux ».



ALSH Ty Malamok



Comme l'an passé, la saison d'été de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a répondu aux attentes des parents enchantés par la diversité des activités proposées aux enfants qu'ils ont confiés aux 10 animateurs répartis sur les 2 mois d'été et à la directrice du Ty Malamok. Cette fine équipe a battu des records : les inscriptions pour une ouverture entre le 8/07 et le 30/08 (sans interruption) ont été plus importantes qu'en 2018.

Il y eut des activités manuelles ludiques, culinaires, des sorties culturelles et sportives, des créations de spectacles. Le fil conducteur de ces animations d'été a collé à notre actualité économique, sociale et environnementale : il s'agissait de favoriser l'épanouissement et l'intégration des enfants, de leur proposer «un lieu pour se construire». Au cours de cet été radieux, quelles ont été les nouveautés ?

L'accrobranches (espace situé en zone boisée équipée d'installations permettant aux enfants de cheminer en hauteur de façon plus ou moins acrobatique)

La visite du Parc animalier du Quinquis : Le Parc animalier du Quinquis à Clohars-Carnoët accueille les enfants parmi des animaux dociles en liberté.

Le Parcabout du Quinquis : un parcours sur des filets tendus entre les arbres et en forêt.

Le labyrinthe végétal : dans un dédale de verdure, il faut trouver la sortie grâce à un jeu de questions/réponses.

Un **flash mob** : place et jour du marché, les enfants ont réalisé une chorégraphie qu'ils ont imaginée pour se mettre en scène devant le public, nombreux à cet endroit, avant de se disperser dans la foule.

Des **rencontres inter-centres aérés** bigoudens de Penmarc'h, Tréffiagatet Pont-L'Abbé. Elles ont permis de mutualiser les compétences ainsi que le matériel : des jeux en commun au Parc de Moulin Mer, des rencontres sportives autour de l'environnement.

La **Forest School** (l'école de la forêt) de Plonéis : une école qui complète celle des apprentissages fondamentaux et qui sensibilise les enfants à la nature et à son respect.

Les **Pot' Ouvertes du Ty Malamok** : les enfants ont guidé leurs parents dans les locaux du Ty Malamok pour leur présenter les différents lieux où ils ont évolué pendant leurs journées d'activités. Les Pot'ouvertes ont été un temps fort fin juillet et fin août. Elles ont permis de faire un bilan de fin de session avec les parents.



Crèche et Halte-Garderie Ti Liou au Guilvinec



Crèche et Halte-garderie au Guilvinec : de nouveaux services offerts à la population, plus en proximité et accessibles à tous, avec des tarifs en fonction des revenus.

En raison de travaux de rénovation de ses bâtiments à Pont-L'Abbé, une partie de la crèche Ti Liou a déménagé dans l'ancienne école maternelle du Guilvinec.

En crèche ou en halte-garderie, en accueil régulier ou occasionnel, les enfants sont accueillis au Guilvinec depuis mi-août dans les locaux mis à disposition par la commune, et ce jusqu'à 2021 dans un premier temps. La communauté de communes a pour projet de faire perdurer cette organisation.

Le bâtiment étant déjà adapté pour les petits, seuls quelques menus travaux ont été réalisés. C'est un lieu de vie agréable qui permet à chaque enfant d'évoluer en toute sécurité et de grandir à son rythme, entouré de professionnels. De plus, les parents qui le désirent peuvent participer à la vie du lieu, et sont invités à de nombreux temps d'échange et de partage.

La Crèche :

La crèche est gérée par l'Association Petite Enfance du Pays Bigouden et s'adresse à l'ensemble des familles habitant la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud. Cette association est composée de parents et de personnes intéressés par la petite enfance. La crèche accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans et elle dispose de 20 places.

L'accueil est régulier et permet de confier l'enfant lorsque les besoins d'accueil sont connus à l'avance et récurrents. Il est destiné aux parents souhaitant que leur enfant fréquente l'établissement régulièrement selon un planning établi, à temps plein ou à temps partiel.

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h45 à 19h15

La Halte-Garderie :

La gestion est identique à celle de la crèche, et le public concerné est le même.

La halte garderie offre 10 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Le mode de fonctionnement très souple permet aux parents de confier leur enfant de quelques heures à plusieurs journées par semaine en fonction de leurs souhaits et des places disponibles. Cet accueil occasionnel apporte une réponse aux familles qui n'ont pas d'obligation de confier leur enfant de façon régulière et impérative.

Ouverture : Le lundi et vendredi de 12h30 à 17h30 – Le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 18h

Tarif : le tarif horaire est calculé selon un barème CAF et en fonction des revenus annuels des parents et de la composition de la famille. Renseignements au : 02.98.82.49.70

Travaux et cadre de vie

Aménagement des entrées de ville

Après la rue des Fusillés de Poulguen, l'aménagement des entrées de ville va se poursuivre avec des travaux de réaménagement avenue de la République.

Tout d'abord, une opération d'effacement des réseaux électriques basse tension, téléphoniques et d'éclairage public va être entreprise avenue de la République, entre la rue de Treffiagat et la rue des Sports.

Dans l'immédiat, la voirie ne sera pas refaite. Toutefois, des aménagements seront réalisés afin de limiter l'accès des véhicules dans la contre-allée et d'en réduire la vitesse.



Le chantier démarré courant octobre se poursuivra jusqu'au début de l'année prochaine. Ces travaux représentent un coût de 315 000 euros, financés en grande partie par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (S.D.E.F.), avec un reste à charge pour la commune de 90 000 euros.

Par ailleurs, une étude est en cours pour le réaménagement paysager de l'avenue de la République entre la rue Jean Jaurès et la rue Jean Baudry.

Cette opération, outre un nouveau cheminement piéton, comprendra également une refonte complète de l'éclairage public. Ces travaux devraient être terminés au cours du 1er trimestre 2020.

Travaux et cadre de vie



Rénovation du gymnase Manu Berrou

Le gymnase Manu Berrou a dû être fermé pour des raisons de sécurité. En effet, une expertise a mis en évidence un risque potentiel d'effondrement de la toiture.

Il a donc été décidé de remplacer la couverture du bâtiment afin de permettre à nouveau l'utilisation du gymnase dans des conditions de sécurité optimales.

Par ailleurs, des discussions ont été engagées avec le Conseil départemental, principal utilisateur de la structure au travers du collège Paul Langevin, pour étudier une rénovation plus importante et une mise aux normes des installations. C'est ainsi que seront également entrepris une mise aux normes de l'installation électrique, le remplacement du sol sportif, ainsi qu'une réfection des vestiaires, des sanitaires et du bureau des professeurs de sport.

Le montant des travaux, de l'ordre de près d'un million d'euros, représentait une charge très lourde pour les finances de notre commune. Aussi le Département a-t-il décidé de participer au financement des travaux à hauteur de 70 pour cent environ.

Débutés à la mi-octobre par une opération de désamiantage, les travaux se poursuivront jusqu'au 1er trimestre 2020, avec une mise à disposition du gymnase avant les vacances de Pâques.

Rénovation du mobilier urbain

Le mobilier vieillissant du centre-ville a été en grande partie remplacé au début de l'été, donnant une image plus accueillante de notre cité.

Cette opération a également pris en compte le renforcement des mesures de sécurité concernant les marchés hebdomadaires par l'implantation de bornes anti-bélier.

Toujours dans le même registre, les anciennes toilettes publiques situées près de la médiathèque, en face de l'espace plaisance, ont été démolies et remplacées par du mobilier moderne et fonctionnel.



Travaux et cadre de vie



Eclairage public

Une nouvelle opération de rénovation de l'éclairage public a été réalisée cette année. La modernisation de ces installations, rendue nécessaire par l'extrême vétusté des appareillages, devrait générer un moindre coût d'entretien pour la collectivité. Par ailleurs, la mise en place de lampes LED entraînera une réduction très sensible de la consommation électrique.

Plusieurs secteurs de la ville ont été ponctuellement concernés par les travaux, mais le chantier le plus important a concerné la rue du Menhir.

Poursuite de l'aménagement de Moulin Mer

L'aménagement de la partie haute du Vallon de Moulin de Mer se poursuit. Les espaces sont bien dégagés, la pelouse commence à bien s'implanter, et ce joli coin de verdure devrait bientôt pouvoir être ouvert au public. Un grand coup de chapeau à Thierry Pochat, chargé de l'entretien du Vallon, qui s'est bien approprié l'espace et a su l'aménager avec goût. Pour ceux qui ont eu l'occasion de pénétrer la jungle préexistante, c'était loin d'être gagné !

Un bémol toutefois concernant le Vallon. Ce magnifique parc, apprécié de tous, a subi des inondations d'eau de mer au début de l'an dernier. Un clapet limitant les entrées d'eau de mer dans le Vallon s'est rompu et a dû être remplacé.

La fabrication du nouveau matériel a été plus longue que prévue, ce qui a causé des dommages irréparables à la végétation du parc. Plus d'une trentaine d'arbres ont péri et constituaient un danger réel pour les promeneurs.

Aussi, il a fallu les abattre. Néanmoins, il faut savoir qu'une bonne partie de ces arbres étaient déjà malades et, qu'à terme, ils auraient quand même dû être abattus.

Leur remplacement sera envisagé prochainement, avec des essences adaptées à un sol régulièrement soumis à de l'eau saumâtre.



... sans compter l'entretien des bâtiments

La mairie, avec le remplacement complet de la toiture, ainsi que le CLC, qui a vu sa verrière de toit remplacée, sont désormais au sec.



Activités proposées par les associations et les professionnels

Aqua Zen

Aqua Zen vous propose des activités sportives en mer et en piscine - Renseignements auprès de Gaëlle Le Gall au 06.33.87.75.12 - Pour adultes

Aqua Gym, Aqua bike, Aqua Sport en piscine
Marche aquatique et Randonnée palmée en mer

69 et 88 bis, rue des Fusillés de Poulguen

Atelier cuisine des algues

Comment cuisiner les algues ? Scarlette vous propose de vous l'apprendre - Renseignements auprès de Scarlette Le Corre au 02.98.58.78.98

11 bis, rue du Général de Gaulle

Atelier de la Licorne

Techniques décoratives - Renseignements auprès de Senta au 06.70.58.10.25

1, rue Jean Baudry

Bagad An Dreizherien

Le bagad vous propose des cours de bombarde, biniou, cornemuse - Renseignements auprès de James Lois au 06.41.99.09.71 - Tarif 60 € le trimestre

Mercredi de 17 h 30 à 21 h 30 et
jeudi de 18 h 30 à 21 h 30 au manoir de Kergoz

Centre Nautique du Guilvinec

Stages de catamaran, planche à voile, paddle, fun-board, randonnée en kayak, cours particuliers
Renseignements au 06.62.63.56.20 ou par mail à centrenautiqueduguilvinec@gmail.com

Plage de la Grève Blanche

Chorale Kanerien Kergoz

Tarifs : 95 € l'année - Renseignements auprès de Marie-France Facq au 06.60.14.34.98

Lundi de 18 h 30 à 20 h 15 au manoir de Kergoz

Cours d'informatique

Frédéric Desfosses (MSP Informatique) vous propose des cours tous niveaux - Renseignements au 07.82.19.93.58 - Tarif : 150 € (30 séances)

Le jeudi de 17 h à 18 h 30 et le vendredi de 10 h à 11 h 30 à la médiathèque

Football Club TGVFC

Ecole de foot, sections féminine et masculine - Renseignements au 06.46.45.38.17

Stade Amédée Biguais

Haliotika et l'Hatelier

Découvrez le monde fascinant des marins pêcheurs du Guilvinec. Visite de la criée, ateliers enfants, cuisine, embarquement sur chalutiers... - Renseignements au 02.98.58.28.38 ou sur www.haliotika.com

Terrasse panoramique de la criée

LSR

Activités, sorties, voyages, loisirs et culture pour les seniors - Renseignements auprès de Patricia Tavernier au 06.07.48.62.79

Promenade et pêche en mer

Didier vous propose des visites commentées des Etocs à la rencontre des phoques gris ainsi que des sorties pêche sur le Soizen - Renseignements au 06.17.82.48.56 - didiertorre@free.fr

Tennis club

Enfants, adultes et seniors - Renseignements auprès de Béatrice King-Hernandez au 07.85.10.69.51

Les activités du CLC

Accordéon

Avec Frédéric Morvan de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Tous publics

Tarifs : à partir de 462 € en individuel (30 séances) -
A partir de 282 € en cours collectif (30 séances) + 15 €
(adhésion)

Le lundi à partir de 17 h

Anglais

Avec Stacey Platte-Viandier - 06 28 36 52 37

Tarifs : 175 € (30 séances de 1 h) ou 200 € (30 séances de
1 h 30)

Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30, le lundi de 19 h 30 à
21 h ou le mercredi de 18 h à 19 h 30

Aquarelle sur papier mouillé

Avec Véronique Coat, plasticienne - 06 67 54 30 23 -
Adultes

Tarifs : 380 € l'année (30 séances) - Carte de 10 séances :
150 € - Matériel fourni

Le lundi de 10 h à 12 h 30

Arts plastiques

Avec Véronique Coat, plasticienne - 06 67 54 30 23 -
Enfants

Tarif : 180 € l'année (30 séances)

Le samedi de 10 h à 11 h 30

Arts plastiques

Avec Véronique Coat, plasticienne - 06 67 54 30 23 -
Adultes

Tarifs : 265 € l'année (30 séances) - 100 € au trimestre

Le lundi de 14 h à 16 h 30

Atelier carterie

L'art de couper le papier, le plier et le décorer- Avec
Corinne Vrignaud - 06 88 56 79 84 - Enfants

Tarif : à partir de 5 € pour l'achat du matériel par cours

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h, deux fois par mois

Atelier carterie

L'art de couper le papier, le plier et le décorer- Avec
Corinne Vrignaud - 06 88 56 79 84 - Adultes

Tarif : à partir de 5 € pour l'achat du matériel par cours

Le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

Babyfoot

Avec Christel Allaire et Marie Cellier de l'association
Football de table Guilvinec - Enfants

Tarif : 50 € l'année

Le mardi et le vendredi de 18 h à 19 h

Babyfoot

Avec Christel Allaire et Marie Cellier de l'association
Football de table Guilvinec - Adultes

Tarif : 80 € l'année

Le mardi et le vendredi de 19 h à 21 h 30

Batterie

Avec Yves Lorec de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Tous publics

Tarifs : à partir de 462 € en individuel (30 séances) -
A partir de 282 € en cours collectif (30 séances) + 15 €
(adhésion)

Le lundi et le mardi en fin de journée

Billard

Avec Marc Jupinet - 02 98 82 83 56 - Adultes

Tarif : gratuit

Le mardi, le jeudi et le samedi de 15 h à 18 h

Broderie

Avec Monique Durand - Adultes

Tarif : gratuit

Le mardi de 14 h à 16 h 30

Clavier

Avec Frédéric Morvan de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Tous publics

Tarifs : à partir de 462 € en individuel (30 séances) -
A partir de 282 € en cours collectif (30 séances) + 15 €
(adhésion)

Le lundi à partir de 17 h

Eveil musical

Avec Alain Autret de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Enfants de 4 à 7 ans

Tarifs : à partir de 135 € en individuel (30 séances) + 15 €
(adhésion)

Le vendredi de 17 h à 17 h 45 au ty Malamok

Les activités du CLC

Généalogie

Renseignements auprès de Patrick de l'association
AVF - 06 86 95 02 52 - Tous publics
Tarifs : 30 € (adhésion)
Le jeudi de 10 h à 12 h

Guitare

Avec Alain Autret de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Tous publics
Tarifs : à partir de 462 € en individuel (30 séances) -
A partir de 282 € en cours collectif (30 séances) + 15 €
(adhésion)
Le vendredi à partir de 15 h

Gymnastique douce et adaptée aux seniors

Avec Sophie Poulain de l'association Nature Forme
Evasion - 06 10 13 84 36 - Adultes
Tarifs : 83 € (15 séances) - 148 € (30 séances) - 199 € (45
séances) - 229 € (60 séances)
Le lundi de 15 h à 16 h

Gymnastique posturale seniors

Avec Sophie Poulain de l'association Nature Forme
Evasion - 06 10 13 84 36 - Adultes
Tarifs : 83 € (15 séances) - 148 € (30 séances) - 199 € (45
séances) - 229 € (60 séances)
Le lundi de 16 h à 17 h

Modern'Line Dance

Avec Evelyne Cipriano (06 95 69 32 77) et Elisabeth
Boulet (07 68 68 95 28) de l'association Country Rock
Dancers
Tarif : 110 € à l'année - 50 € un cours supplémentaire
Débutants : le mardi de 14 h à 15 h 30 et le mercredi
de 19 h à 20 h 30
Loisirs : le mercredi de 14 h 30 à 16 h
Novices : le mardi de 15 h 30 à 17 h et le mercredi de
20 h 30 à 22 h
Intermédiaires : le mercredi de 16 h 30 à 18 h

Piano

Avec Evelyne Boilet de l'association Dihun -
02 98 87 68 41 - Tous publics
Tarifs : à partir de 462 € en individuel (30 séances) -
A partir de 282 € en cours collectif (30 séances) + 15 €
(adhésion)
Le samedi matin

Picot

Avec France Caillard - Adultes
Tarif : gratuit
Le jeudi de 14 h à 16 h 30 deux fois par mois

Pilates ballons

Avec Sophie Poulain de l'association Nature Forme
Evasion - 06 10 13 84 36 - Adultes
Tarifs : 83 € (15 séances) - 148 € (30 séances) - 199 € (45
séances) - 229 € (60 séances)
Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30

Pregomp brezhoneg

Atelier de conversation, de lecture et de chant en
breton - Avec Dominig Jolivet - Adultes
Tarifs : gratuit
Le mercredi de 16 h à 17 h 30 tous les 15 jours

Sophrologie

Avec Chrystelle Gourdis - 06 33 66 06 17- Adultes
Tarif : 180 € l'année (30 séances)
Le mardi de 15 h 30 à 16 h 30 ou
le mercredi de 9 h à 10 h

Théâtre

Avec Carmelo de l'association Koaz Ront -
06 30 36 57 44
Tarif : gratuit
Le jeudi de 19 h à 22 h

Théâtre comédie - burlesque

Avec Ghislaine Ruellan de la compagnie ÔchapÔ -
Adultes
Tarif : 100 € l'année
Le mardi de 17 h 30 à 19 h 30

Yoga pilates

Avec Sophie Poulain de l'association Nature Forme
Evasion - 06 10 13 84 36 - Adultes
Tarifs : 83 € (15 séances) - 148 € (30 séances) - 199 € (45
séances) - 229 € (60 séances)
Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Sans oublier l'aide administrative dispensée
gratuitement par Sylvie Barbet le jeudi de 9 h à
12 h

Retour sur les animations de l'été

Le fil rouge de l'été : Place aux mêmes !

Tous les mardis, du 9 juillet au 20 août, avec le concours de Sensation Bretagne, des spectacles ont été proposés sur l'esplanade du CLC, pour le bonheur des petits et des plus grands



Les incontournables Estivales !

Les Estivales avaient bien commencé en pleine canicule, mais la météo a fait valoir ses droits, et deux d'entre elles ont dû être annulées. Fort heureusement, la soirée rock a pu être rééditée fin août : Back to the Police a remporté un franc succès.



Sans oublier...

- La fête de la Musique
 - La fête de la crêpe
 - Le feu d'artifice du 13 juillet et la retraite aux flambeaux
 - Les Festy Beach
 - Les concerts à la chapelle Saint-Trémeur
 - Les attractions telles que les marchés et les braderies
- Et tant d'autres encore !



Ça bouge ... au Guilvinec

Marché, boulodrome, médiathèque, l'Hatelier ...

Toujours une belle affluence sur le marché... Au boulodrome également, avec cet été entre 22 et 28 joueurs qui se sont affrontés dans une bonne ambiance des heures sous le soleil du Guilvinec. Parties acharnées avec des joueurs venant d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, de Paris, de la Savoie et du centre de la France, sans compter les habitués du Guilvinec, Plomeur, Léchiagat et Pont-l'Abbé.



La médiathèque du Guilvinec possède un fonds de 16 660 documents, dont 14 000 livres, pour tous les âges, mais aussi plus de 400 DVD, des magazines et des CD. Les abonnés ont aussi accès à un certain nombre de ressources numériques : la Cinémathèque de Bretagne, le Kiosque (plus de 200 magazines en ligne), des plateformes de musiques, de livres numériques et de films, etc. La structure héberge aussi une salle informatique avec 7 ordinateurs et connexion internet. Ce sont aussi des animations et des expositions tout au long de l'année.

Cet espace est ouvert à tous, la consultation des ouvrages sur place est libre et gratuite, seuls les emprunts de documents font l'objet d'un abonnement payant.

Venez nous rencontrer dans le cadre agréable de l'Abri du Marin aux horaires d'ouverture : le mardi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche de 10 h 30 à 12 h.

HALIOTIKA lance son Hatelier avec un nouvel espace, comprenant une cuisine pour valoriser les produits de la mer et promouvoir la gastronomie bretonne.



CIS Cap Caval

Avec à sa tête son chef de centre, le lieutenant Sylvain Blériot, le nouveau Centre Intercommunal de Secours a ouvert ses portes en début d'année à Pendreff, Plomeur.

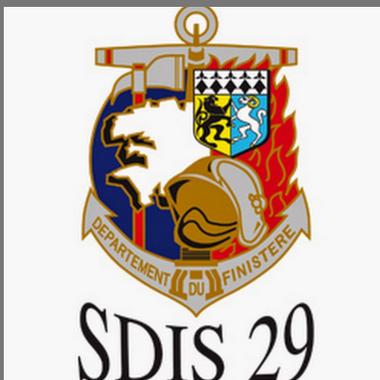
Né du regroupement de trois casernes communales, le CIS actuel dessert les communes du Guilvinec, de Treffiagat, de Plomeur et de Penmarc'h. 72 pompiers volontaires en composent l'effectif.

Le CIS Cap Caval, ce sont 1200 m² répartis en quatre espaces, sur deux niveaux :

- un espace administratif et espace de vie
- un espace opérationnel avec le standard, le parking des véhicules de secours et des ambulances, les vestiaires et les sanitaires
- un espace pour les entraînements physiques
- un espace technique.

Le financement de cette structure a été réparti entre le Conseil départemental à hauteur de 30 %, les communes de Penmarc'h (25,34 %), de Plomeur (14,43 %), du Guilvinec (13,22 %) et de Treffiagat (10,74 %), et enfin du SDIS pour 6,27 %.

Pour mémoire, l'ensemble des trois casernes du Guilvinec, de Penmarc'h et de Plomeur avaient effectué près de 900 sorties en 2018.



Une page d'histoire



ND.90 GUILVINEC (Finistère).

Vieux Manoir fortifié

La seigneurie de Kergoz

Avant la Révolution de 1789, l'ancienne seigneurie de Kergoz en Plomeur, avec son manoir fortifié, sa gentilhommière, son colombier, son moulin à vent et la maison du meunier, sans compter les fours à pain de Prat An Ilis et de Lohan, ses fontaines et ses lavoirs, ses marais salants, ses terres chaudes à céréales et ses prairies de Traon Ar Maner, répartis de Men Meur à Pouliguéner et de Lostendro à Kerlan autour des chaumières de ses paysans, tout appartenait au dernier noble d'Ar Gelveneg, le Comte de Derval, qui préférait vivre dans son hôtel de Quimper.

Ses ancêtres avaient cédé aux paysans sans terre, logeant dans des pentys, des terres vaines et vagues (ar boutinachou) sans grande valeur, dunes, bords de mer rocheux et menez.

Le territoire de cette seigneurie, amputé des terres des villages de Kerlan et Kellarun, devint en 1880 celui de la nouvelle commune du Guilvinec, qui avait trouvé son avenir dans le développement de la pêche. La chapelle de Saint-Trémeur dépendait aussi de Kergoz.

Le manoir

Vu du port, avant la construction de la ville, il avait gardé l'apparence d'une maison fortifiée du Moyen-Âge. La date la plus ancienne connue, relevée dans les actes notariés, ne remonte pourtant pas au-delà de 1380. A cette date, Kergoz était cité comme maison noble à Plomeur.

Le mur d'enceinte des remparts en pierres taillées de granite local a près d'un mètre de large. Il semble qu'il n'existait pas de chemin de ronde au sommet des fortifications pour observer les voiles qui s'approchaient trop près de Men Meur ou de Faoutès. Les créneaux n'apparaissent que sur la tour ouest. En effet, de section ovale, elle a été rehaussée vers 1650 par le propriétaire de l'époque, Guy Autret de Missirien, généalogiste, correspondant de la gazette de France « Le Renaudot ». Il logeait dans cette tour, écrivant ses articles de presse et les arbres généalogiques de la noblesse bretonne.

On observe que les mâchicoulis ont été refaits en granite plus fin, mais ce sont des faux, simplement décoratifs, car les vrais mâchicoulis, qui élargissent le sommet des remparts, sont percés d'ouvertures qui permettaient aux défenseurs d'asperger d'huile chaude les éventuels assaillants qui grimpaient sur des échelles.

Les meurtrières, parfois de belle facture, surtout dans le bâtiment nord, sont souvent mal placées et trop basses pour que les arbalétriers aient été efficaces.

La seconde tour, également de forme semi-ovale, est construite de pierres grossières. Le mur sud s'est effondré sur la moitié de sa longueur et attend une restauration. Les vieilles cartes postales nous montrent des murailles couvertes de lierre dont les crampons fragilisent les pierres, simplement jointes par de l'argile.

Il n'y a pas trace de douves, le manoir étant construit assez loin du ruisseau qui aboutit à Lohan. Seule une fontaine au mur ouest, aujourd'hui disparue, alimentait un maigre cours d'eau. Le manoir avait vue sur les prairies et le petit bois de Traon Ar Maner comme sur le petit manoir de Kerfriant à l'ouest.

Cette forteresse pouvait-elle garantir la sécurité aux occupants et aux habitants de la seigneurie ? Pouvait-elle éloigner les pillards venant de la mer ? Les dangers étaient bien réels. Meurtrières, mâchicoulis, créneaux, échauguette, tours de défense n'étaient pas inutiles du 13ème au 16ème siècle pour donner l'illusion de la protection armée.



Une page d'histoire

Au milieu de la cour du manoir derrière les murailles se dresse la gentilhommière, une solide maison de belles pierres de taille, mais sans tourelle.

La porte d'entrée est remarquable par son ogive à cinq voussures, son fleuron, ses acrotères, exprimant comme dans les églises du Moyen-Âge le style gothique flamboyant. Les cinq ouvertures de la façade ont plutôt un style Renaissance, sans doute reconstruites après un incendie.

Côté nord, un haut bâtiment accolé possède cinq meurtrières de défense seconde. Une petite échauguette proche du toit permettait de surveiller les alentours.

A l'intérieur, la pierre granitique, belle mais froide, domine. On retient surtout la grande cheminée et l'escalier en colimaçon.

Le colombier

L'appartenance du manoir de Kergoz à la noblesse s'exprimait en premier lieu par l'existence hautement visible d'un colombier. Le droit de colombier en effet était un privilège absolu de l'ordre supérieur, qui seul pouvait élever des pigeons.



La nuit du 4 août 1789 supprima les privilèges de la noblesse et tout particulièrement le droit de colombier, le plus important d'entre eux.

L'originalité remarquable du colombier de Kergoz est sa construction sur le porche d'entrée en ogive avec vestibule formant porte cochère, avec une autre ogive côté cour (mais pas de porte piétonne).

De loin ce colombier pouvait donner l'impression d'une troisième tour, mais le chapeau chinois du sommet avec des ouvertures pour les entrées et sorties des volatiles ne laissait pas de doute sur son rôle.

Le colombier de Kergoz est protégé aujourd'hui car déclaré Monument historique.

D'après Pierre-Jean Berrou



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)

02 98 58 10 21

mairie@leguilvinec.com

Texte complet sur le site internet de la commune à la page leguilvinec.com/article_56_1_historiques_fr.html

PERMANENCES URBANISME

Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30

Sans rendez-vous

PERMANENCES CCAS

Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30

Sans rendez-vous

MÉDIATHÈQUE - ABRI DU MARIN

Tél. 02 98 58 95 13

CLC - Centre de Loisirs et de la Culture

Tél. 02 98 82 83 56

ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs

Tél. 02.98.58.11.75

PERMANENCES DES ÉLUS

Jean-Luc Tanneau, Maire : sur RDV

Daniel Le Balch, 1er adjoint : sur RDV

Stéphanie Gadonnay, adjointe aux affaires sociales : mardi matin sans RDV

Pierre Brunot, adjoint aux travaux : le mardi matin sur RDV

René-Claude Daniel, adjoint à l'urbanisme :

mardi et vendredi de 14h30 à 16h30 sur RDV

Albane Bodéré, adjointe au tourisme et à la culture : sur RDV

Gaëlle Le Gall, adjointe aux sports, associations et communication avec

Christian Kerriou : sur RDV

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le jeudi de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

LES MARCHÉS

Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Recensement de la population

Totalisant moins de 10 000 habitants, notre commune fait l'objet d'un recensement de sa population seulement tous les 5 ans.

La dernière campagne ayant eu lieu en 2015, c'est donc en 2020, du 15 janvier au 14 février très exactement, que vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Celui-ci vous communiquera vos identifiants de connexion. En effet, vous êtes fortement encouragés à renseigner les informations concernant votre domicile et ses habitants directement sur le site de l'INSEE « le-recensement-et-moi.fr », où vous pourrez accéder au questionnaire en ligne.

Cette procédure vous garantit une totale confidentialité de vos données, car celles-ci sont collectées directement par l'INSEE, qui ne transmet à la commune que les informations concernant le type de logement recensé (principal, secondaires) et le nombre de ses habitants, ceci uniquement aux fins de renseigner celle-ci sur l'état d'avancement de la collecte sur son territoire. Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser cet outil, l'agent recenseur est là pour vous aider.

Bien sûr, vous pourrez si vous le souhaitez utiliser les formulaires papier comme auparavant. Il suffira de les réclamer à l'agent recenseur lors de sa visite.

Petit rappel : le recensement est obligatoire, et les données sont collectées par l'INSEE uniquement à des fins statistiques. D'autre part, la commune ne conserve en aucun cas copie des formulaires à l'issue des opérations de recensement.

Restez connectés à votre ville !

CentoLive

Vous connaissez tous maintenant le panneau d'informations municipales installé rue Jacques de Thézac près du boulo-drome.

Savez-vous que vous pouvez télécharger gratuitement sur vos smartphones l'application CentoLive qui vous permet d'avoir accès en permanence à ce panneau, ainsi qu'à ceux des communes avoisinantes ayant opté pour le même mode de communication aux citoyens ?

Vous pouvez ainsi avoir connaissance des événements se déroulant sur la commune. Une nouvelle fonctionnalité vous permet également de recevoir des notifications push : il vous suffit pour cela de noter le panneau du Guilvinec en favori dans l'application, et d'autoriser les notifications push de l'application dans les paramètres de votre smartphone.

Ces notifications ne seront cependant envoyées que pour des événements spécifiques, comme une alerte météo, une fermeture de zone pour la pêche à pied, etc.

Essayez-la !

